



Edité le : 20/09/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

C.C. Lodévois et Larzac  
Service Eau Rivière Assainissement

Espace Marie Christine BOUSQUET  
1 place Francis Morand  
34700 LODEVE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).  
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE24-151688	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DD DE L'HERAULT
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2409-19183-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00314980
<b>N° Analyse :</b>	00316763	<b>Nature:</b>	Eau à la production
<b>Point de Surveillance :</b>	RESERVOIR DE THERONDEL	<b>Code PSV :</b>	0000004527
<b>Localisation exacte :</b>	DEPART DISTRIBUTION		
<b>Dept et commune :</b>	<b>34 FOZIERES</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 43,7459658900</b>	<b>Y :</b>	3,3551210800
<b>UGE :</b>	2087 - CC. LODEVOIS ET LARZAC		
<b>Type d'eau :</b>	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
<b>Type de visite :</b>	P1	<b>Type Analyse :</b>	DIVER
<b>Nom de l'exploitant :</b>	COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC 1 PLACE FRANCIS MORAND 34700 LODEVE	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	STATION THERONDEL	<b>Type :</b>	TTP
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 17/09/2024 à 12h39 Réception au laboratoire le 18/09/2024 à 04h51 Prélevé par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	<b>Code :</b>	003954
<b>Traitement :</b>	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 19/09/2024 à 13h15

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques								

.../...

Édité le : 20/09/2024

Identification échantillon : LSE2409-19183-1

Destinataire : C.C. Lodévois et Larzac

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Anions</b>							
Sulfates 11SO4	28	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2		250 #

11SO4 SULFATES (ARS11-2020)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Maxime RUGET  
Ingénieur Laboratoire

